

Emprunt supplémentaire—Loi

relativement aux obligations et aux taux d'intérêts. Mais on ne peut pas préciser en ce moment quelle partie du total sera prise par la Banque du Canada.

La question du taux d'intérêt reste à déterminer avec ces messieurs du Conseil du Trésor au moment de l'émission des bons du Trésor ou des obligations à long terme. On ne peut donc être précis en ce moment sur le taux d'intérêt. Les dernières obligations du gouvernement du Canada portent un taux d'intérêt de 9½ p. 100 à long terme et de 8½ à court terme. C'est un exemple, mais cela dépendra naturellement du marché international, de la monnaie et de la situation du marché au Canada en janvier, février et mars.

M. Beaudoin: Une dernière question, monsieur le président.

Au sujet de la dernière émission des obligations, que veulent dire les expressions à long terme et à court terme?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, les obligations à long terme étaient de 20 ans, et celles à court terme, de trois ans.

[Traduction]

M. Nystrom: Monsieur le président, j'ai une ou deux questions à poser au ministre. Ai-je bien compris que l'émission d'obligations d'épargne du Canada qui vient de se terminer ne sera pas réouverte pendant le reste de l'année financière?

M. Macdonald (Rosedale): C'est exact, monsieur le président. L'émission s'est terminée le plus rapidement possible, soit le 14 novembre. Comme vous le savez, nous avions dit que les obligations seraient en vente jusqu'à cette date. Il aurait été injuste pour certaines personnes qui avaient déjà pris leurs dispositions d'y mettre fin plus tôt. Nous avons effectivement eu un excédent pour cette raison. Il y aura une nouvelle émission d'obligations d'épargne à la même époque l'an prochain.

M. Nystrom: Le ministre peut-il nous donner une idée des diverses formes d'emprunt. Je veux parler des bons du Trésor, et je vois qu'ils s'élèvent à 150 millions de dollars. Le ministre pourrait-il être plus précis quant aux sources auprès desquelles le gouvernement espère emprunter. Peut-être n'ai-je pas entendu quelque propos antérieur du ministre et dans ce cas, peut-être pourrait-il m'éclairer aussi à ce sujet.

M. Macdonald (Rosedale): Je ne puis donner la répartition des modes d'emprunt de manière très précise. Cela devrait dépendre des taux d'intérêts à ce moment-là. On compte émettre des bons du Trésor et des obligations à long terme. Comme je l'ai dit au député de Richmond, il faudrait rembourser les obligations venant à échéance le 1^{er} février. Il est très probable que l'on émettra alors de nouveaux emprunts. Quant à la proportion de bons du Trésor et d'obligations à long terme, elle sera dictée par le marché au cours du dernier trimestre.

M. Nystrom: J'aimerais poser une ou deux dernières questions, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il parler de la possibilité de supprimer certains programmes superflus et de réduire le budget de certains autres pour le dernier trimestre de cette année financière, ce qui serait logique, après ce que le premier ministre a dit la semaine dernière de la réduction des dépenses gouvernementales. Je ne sais pas ce qui nous attend et il ne peut manifestement pas nous le dire non plus, mais est-il possible d'économiser de l'argent de ce côté-là?

[M. Macdonald (Rosedale).]

M. Macdonald (Rosedale): Il pourra y avoir de petites réductions d'ici à la fin de l'année. Je crois devoir dire qu'il y a peu d'espoir de pouvoir réduire des programmes existants sans courir de graves risques. Par exemple, le licenciement d'un nombre important d'ouvriers à bref délai, disons deux semaines, juste avant Noël, n'est pas un principe à recommander. Donc, comme une grande partie de ces dépenses sera sous forme de salaires et de traitements, il sera difficile en toute justice pour les travailleurs de les licencier sans préavis suffisant. Je crois que la conclusion de mon collègue le président du Conseil du Trésor est que bien qu'il y ait dans ce domaine quelques occasions de faire des économies, il ne sera pas possible de faire des coupures importantes pour l'année 1975-1976.

M. Nystrom: J'ai une dernière question à poser. Je suppose que le ministre ne peut pas être plus précis non plus en ce qui concerne l'usage qui sera fait des emprunts. Je sais qu'il parle de les affecter à des travaux publics et à des fins générales. Pourrait-il être plus précis cet après-midi et nous dire à quoi l'argent servira. Sera-t-il dépensé en frais d'exploitation ou y a-t-il des projets particuliers qui exigent un engagement financier pour lequel il manque de fonds?

● (1650)

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur le président, je ne peux pas être précis. Il me faudrait demander au payeur général quels engagements il compte devoir remplir le reste de l'année.

[Français]

M. Beaudoin: Monsieur le président, je désire simplement poser une dernière question.

L'honorable ministre a dit à la Chambre tantôt qu'il faudra rembourser des obligations qui auront atteint leur maturité le 1^{er} mars prochain. Pourrait-il dire quel est le taux moyen que le gouvernement paie actuellement sur ces obligations qui atteindront leur maturité le 1^{er} mars prochain?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, l'honorable député a mentionné le 1^{er} mars, est-ce qu'il ne voudrait pas dire plutôt le 1^{er} février?

M. Beaudoin: Comme je l'ai dit tantôt, il s'agit du 1^{er} mars.

M. Macdonald (Rosedale): Je crois que c'est plutôt le 1^{er} février... un instant s'il vous plaît...

Cette émission doit être payée le 1^{er} février à 9¼ p. 100.

[Traduction]

(Les articles 1 et 2 sont adoptés.)

(Le titre est adopté.)

(Rapport est fait du bill qui est agréé, lu pour la 3^e fois et adopté.)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)): A l'ordre. En conformité des dispositions de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront